

FONDATION D'ENTREPRISE KEYRUS

155 Rue Anatole France
92300 LEVALLOIS-PERRET

COMPTES ANNUELS

ARRÊTÉ AU 31/12/2020

Sommaire

Bilan association ANC	1
Compte de résultat association ANC	3
Bilan association ANC détaillé	5
Compte de résultat association ANC détaillé	6
Annexes	7

Bilan association ANC

Présenté en Euros

ACTIF		Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)		Variation	
		Brut	Amort.prov.	Net	Net		
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement							
Frais de recherche et développement							
Donations temporaires d'usufruit							
Concessions, brevets, droits similaires							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
Immobilisations incorporelles en cours							
Avances et acomptes							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions							
Installations techniques, matériel et outillage industriels							
Autres immobilisations corporelles							
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés							
Immobilisations financières							
Participations et créances rattachées							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres							
TOTAL (I)							
Actif circulant							
Stocks et en-cours							
Avances et acomptes versés sur commandes							
Créances							
. Créances clients, usagers et comptes rattachés							
. Créances reçues par legs ou donations							
. Autres		100 000		100 000	20 000	80 000	
Valeurs mobilières de placement							
Instruments de trésorerie							
Disponibilités		16 115		16 115	13 248	2 867	
Charges constatées d'avance		5 000		5 000	12 325	- 7 325	
TOTAL (II)		121 115		121 115	45 573	75 542	
Frais d'émission des emprunts (III)							
Primes de remboursement des emprunts (IV)							
Ecart de conversion actif (V)							
TOTAL ACTIF		121 115		121 115	45 573	75 542	

Bilan association ANC(suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation
Fonds propres			
<i>Fonds propres sans droit de reprise</i>			
. Fonds propres statutaires			
. Fonds propres complémentaires			
<i>Fonds propres avec droit de reprise</i>			
. Fonds statutaires			
. Fonds propres complémentaires			
Ecart de réévaluation			
<i>Réserves</i>			
. Réserves statutaires ou contractuelles			
. Réserves pour projet de l'entité			
. Autres			
Report à nouveau	33 716	23 086	10 630
Excédent ou déficit de l'exercice	38 800	10 629	28 171
Situation nette (sous total)	72 515	33 716	38 799
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	72 515	33 716	38 799
Fonds reportés et dédiés			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés			
TOTAL (II)			
Provisions			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Dettes			
Emprunts et dettes financières diverses			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	48 600	11 857	36 743
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	48 600	11 857	36 743
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF	121 115	45 573	75 542
Engagements reçus			
Legs nets à réaliser			
Dont en nature restant à vendre			
Engagements donnés			
SUBVENTIONS ACCORDEES	45 000	8 307	36 693

Compte de résultat association ANC

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation	%
	Total	Total		
Produits d'exploitation				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
. Ventes de biens				
. dont ventes de dons en nature				
. Ventes de prestations de services				
. dont parrainages				
Produits de tiers financeurs				
. Concours publics et subventions d'exploitation	100 000	100 000		0,00
. Versements des fondateurs ou consommations/dotation				
consomptible				
. Ressources liées à la générosité du public				
. Dons manuels				
. Mécénats				
. Legs, donations et assurances-vie				
. Contributions financières				
Reprises sur les amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charge				
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits				
Total des produits d'exploitation (I)	100 000	100 000		0,00
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variations stocks				
Autres achats et charges externes	3 875	3 907	- 32	-0,82
Aides financières	57 325	85 464	- 28 139	-32,92
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés				
Autres charges				
Total des charges d'exploitation (II)	61 200	89 371	- 28 171	-31,52
RESULTAT D'EXPLOITATION (I – II)	38 800	10 629	28 171	265,04
Produits financiers				
De participations				
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
Total des produits financiers (III)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				

FONDATION D'ENTREPRISE KEYRUS
155 Rue Anatole France 92300 LEVALLOIS-PERRET
11/06/2021

	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation	%
	Total	Total		
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				
Total des charges financières (IV)				
RESULTAT FINANCIER (III – IV)				
RESULTAT COURANT avant impôts (I – II + III – IV)	38 800	10 629	28 171	265,04
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (V)				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VI)				
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)				
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les sociétés (VIII)				
Total des produits (I + III + IV)	100 000	100 000		0,00
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	61 200	89 371	- 28 171	-31,52
EXCEDENT OU DEFICIT	38 800	10 629	28 171	265,04
Evaluation des contributions volontaires en nature				
Produits				
. Dons en nature				
. Prestations en nature				
. Bénévolats				
Total	9 360	9 360		0,00
Charges				
. Secours en nature				
. Mise à disposition gratuite de biens et services				
. Prestations				
. Personnel bénévole				
Total				

Bilan association ANC détaillé

Présenté en Euros

ACTIF		Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)		Variation	
		Brut	Amort.prov.	Net	Net		
ACTIF IMMOBILISE							
Immobilisations incorporelles							
Immobilisations corporelles							
Immobilisations financières							
TOTAL (I)							
ACTIF CIRCULANT							
. Autres		100 000		100 000	20 000	80 000	
468700 DIVERS PDTS A RECEVO		100 000		100 000	20 000	80 000	
Disponibilités		16 115		16 115	13 248	2 867	
512100 BANQUE		16 115		16 115	13 248	2 867	
Charges constatées d'avance		5 000		5 000	12 325	- 7 325	
486000 CHARGES CONST.AVANCE		5 000		5 000	12 325	- 7 325	
TOTAL (II)		121 115		121 115	45 573	75 542	
TOTAL ACTIF		121 115		121 115	45 573	75 542	

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation
FONDS PROPRES			
Report à nouveau	33 716	23 086	10 630
110000 REPORT A NOUVEAU GES	33 716	23 086	10 630
Excédent ou déficit de l'exercice	38 800	10 629	28 171
Situation nette (sous total)	72 515	33 716	38 799
TOTAL (I)	72 515	33 716	38 799
FONDS REPORTEES ET DEDIES			
TOTAL (II)			
PROVISIONS			
TOTAL (III)			
DETTES			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	48 600	11 857	36 743
401100 FOURNISS.BIENS PREST	45 000	8 307	36 693
408100 FOURN.FTS NON PARVEN	3 600	3 550	50
TOTAL (IV)	48 600	11 857	36 743
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	121 115	45 573	75 542
Engagements reçus			
Engagements donnés			
SUBVENTIONS ACCORDEES	45 000	8 307	36 693

Compte de résultat association ANC détaillé

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation	%
Produits d'exploitation				
Concours publics et subventions d'exploitation	100 000	100 000		0,00
741300 SUBV.INTERNE FONCTIO	100 000	100 000		0,00
Charges d'exploitation				
Autres achats et charges externes	3 875	3 907	- 32	-0,82
622620 HONOR.EXPERT COMPTAB	1 800	1 800		0,00
622630 HONOR.COMMISSAIRE CO	1 864	1 900	- 36	-1,89
627000 SERV.BANCAIRES & ASS	211	207	4	1,93
Aides financières	57 325	85 464	- 28 139	-32,92
657000 SUBVENTIONS	50 000	75 290	- 25 290	-33,59
657100 SUBVENTIONS CCA	7 325	10 174	- 2 849	-28,00
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	100 000	100 000		0,00
Produits financiers				
Charges financières				
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	100 000	100 000		0,00
RESULTAT COURANT avant impôts (I – II + III - IV)	100 000	100 000		0,00
Produits exceptionnels				
Charges exceptionnelles				
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	61 200	89 371	- 28 171	-31,52
Total des produits (I + III + V)	100 000	100 000		0,00
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	61 200	89 371	- 28 171	-31,52
EXCEDENT OU DEFICIT	38 800	10 629	28 171	265,04
Evaluation des contributions volontaires en nature				
. Bénévolat	9 360	9 360		0,00
Total	9 360	9 360		0,00

Annexes

PREAMBULE

- Description de l'objet social de l'entité
- Description de la nature et du périmètre des activités ou missions sociales réalisées
- Description des moyens mis en oeuvre

L'exercice social clos le 31/12/2020 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2019 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 121 115,42 E.

Le résultat net comptable est un excédent de 38 799,87 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 14/05/2021 par les dirigeants.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La crise du Covid a empêché le déroulement dans des conditions habituelles de l'activité de la fondation.

Cependant, le CA s'est réuni en Septembre et a voté les subventions accordées au titre de l'année 2020. Les conventions ont pu être signées en 2020 mais la plupart n'ont été versé qu'en 2021.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

METHODE GENERALE

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Créances :

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

Provisions pour risques et charges :

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Contributions volontaires :

Conformément au règlement comptable CRC 99-01, les contributions volontaires ont fait l'objet d'une valorisation dans les conditions suivantes :

Les contributions en travail sont valorisées aux tarifs du personnel de remplacement selon la convention collective.

Les contributions en biens et services sont valorisées pour leur coût réel soit au prix de marché. Par prudence les coûts minima ont été retenus.

Annexes Associations 2021 (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Immobilisations

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
TOTAL				

Etat des créances et charges constatées d'avance

Créances	Montant brut	Echéances jusqu'à 1 an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé:			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres créances			
Créances de l'actif circulant:			
Créances usagers			
Autres créances			
Charges constatées d'avance	5 000	5 000	
TOTAL	5 000	5 000	

Etat des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Participations ou immobilisations financières	
Produits d'exploitation	
Subventions/financements	
Autres produits à recevoir	100 000
TOTAL	100 000

Annexes Associations 2021 (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise					
Dont générosité du public					
Ecart de réévaluation					
Dont générosité du public					
Réserves					
Dont générosité du public					
Report à nouveau	23 086				33 716
Dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	10 629				38 800
Dont générosité du public					
Situation nette	33 716				72 515
Situation nette dont générosité du public					
Fonds propres consommables					
Dont générosité du public					
Subventions d'investissement					
Dont générosité du public					
Provisions réglementées					
Dont générosité du public					
TOTAL	33 716				72 515
TOTAL dont générosité du public					

Report à nouveau avant répartition du résultat

Nature du report à nouveau	Débiteur	Créditeur
Report à nouveau des activités sous contrôle de tiers financeurs destinées		
- à l'exercice		
- aux exercices ultérieurs		
Report à nouveau non affecté à des activités sous contrôle de tiers financeurs		
Report à nouveau des activités propres de l'association		33 716
SOLDE		33 716

Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	48 600	48 600		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	48 600	48 600		

Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs	3 600
Dettes fiscales et sociales	
Autres dettes	
TOTAL	3 600

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Subventions de fonctionnement

La Fondation a bénéficié du bénévolat de 2 personnes travaillant l'équivalent de 20% d'un temps plein par mois.

La valorisation de ce bénévolat, s'est faite sur une base de salaire de 1 500 euros brut et un taux de charge de 30%, soit un total de 9360 euros

AUTRES INFORMATIONS

Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 1800 E.



SOCIETE FIDUCIAIRE NATIONALE DE REVISION COMPTABLE

Société Anonyme de Commissariat aux Comptes au capital de 250 000 € - 334 301 488 RCS Nanterre
Membre de la Compagnie Régionale de Versailles
Paris la Défense – 41, rue du Capitaine Guynemer – 92925 LA DEFENSE cedex – Site : www.fiducia.fr

FONDATION D'ENTREPRISE KEYRUS

**155 rue Anatole France
92300 LEVALLOIS-PERRET**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Mesdames, Messieurs,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation d'Entreprise Keyrus relatifs à l'exercice couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie " Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels " du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

3. Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérification du rapport d'activité et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres de la Fondation sur la situation financière et les comptes annuels.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration de la Fondation.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre SAS.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

FIDUCIAL
AUDIT

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Courbevoie, le 14 juin 2021

Le Commissaire aux Comptes
FIDAUDIT
Membre du réseau FIDUCIAL



Jean-Pierre BOUTARD
Associé

FONDATION D'ENTREPRISE KEYRUS
155 Rue Anatole France 92300 LEVALLOIS-PERRET
11/06/2021

Bilan association ANC

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net		
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Concessions, brevets, droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Immobilisations financières						
Participations et créances rattachées						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres						
TOTAL (I)						
Actif circulant						
Stocks et en-cours						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances						
. Créances clients, usagers et comptes rattachés						
. Créances reçues par legs ou donations						
. Autres	100 000		100 000	20 000		80 000
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	16 115		16 115	13 248		2 867
Charges constatées d'avance	5 000		5 000	12 325		- 7 325
TOTAL (II)	121 115		121 115	45 573		75 542
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	121 115		121 115	45 573		75 542

Bilan association ANC(suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation
Fonds propres			
<i>Fonds propres sans droit de reprise</i>			
. Fonds propres statutaires			
. Fonds propres complémentaires			
<i>Fonds propres avec droit de reprise</i>			
. Fonds statutaires			
. Fonds propres complémentaires			
Ecart de réévaluation			
Réserves			
. Réserves statutaires ou contractuelles			
. Réserves pour projet de l'entité			
. Autres			
Report à nouveau	33 716	23 086	10 630
Excédent ou déficit de l'exercice	38 800	10 629	28 171
Situation nette (sous total)	72 515	33 716	38 799
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	72 515	33 716	38 799
Fonds reportés et dédiés			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés			
TOTAL (II)			
Provisions			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Dettes			
Emprunts et dettes financières diverses			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	48 600	11 857	36 743
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	48 600	11 857	36 743
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF	121 115	45 573	75 542
Engagements reçus			
Legs nets à réaliser			
Dont en nature restant à vendre			
Engagements donnés			
SUBVENTIONS ACCORDEES	45 000	8 307	36 693

Compte de résultat association ANC

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation	%
	Total	Total		
Produits d'exploitation				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
. Ventes de biens				
. dont ventes de dons en nature				
. Ventes de prestations de services				
. dont parrainages				
Produits de tiers financeurs				
. Concours publics et subventions d'exploitation	100 000	100 000		0,00
. Versements des fondateurs ou consommations/dotation				
consomptible				
. Ressources liées à la générosité du public				
. Dons manuels				
. Mécénats				
. Legs, donations et assurances-vie				
. Contributions financières				
Reprises sur les amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charge				
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits				
Total des produits d'exploitation (I)	100 000	100 000		0,00
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variations stocks				
Autres achats et charges externes	3 875	3 907	- 32	-0,82
Aides financières	57 325	85 464	- 28 139	-32,92
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés				
Autres charges				
Total des charges d'exploitation (II)	61 200	89 371	- 28 171	-31,52
RESULTAT D'EXPLOITATION (I – II)	38 800	10 629	28 171	265,04
Produits financiers				
De participations				
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
Total des produits financiers (III)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				

FONDATION D'ENTREPRISE KEYRUS
155 Rue Anatole France 92300 LEVALLOIS-PERRET
11/06/2021

	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation	%
	Total	Total		
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				
Total des charges financières (IV)				
RESULTAT FINANCIER (III - IV)				
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	38 800	10 629	28 171	265,04
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (V)				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VI)				
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)				
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les sociétés (VIII)				
Total des produits (I + III + IV)	100 000	100 000		0,00
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	61 200	89 371	- 28 171	-31,52
EXCEDENT OU DEFICIT	38 800	10 629	28 171	265,04
Evaluation des contributions volontaires en nature				
Produits				
. Dons en nature				
. Prestations en nature				
. Bénévolats				
Total	9 360	9 360		0,00
Charges				
. Secours en nature				
. Mise à disposition gratuite de biens et services				
. Prestations				
. Personnel bénévole				
Total				0,00

Préambule

- Description de l'objet social de l'entité
- Description de la nature et du périmètre des activités ou missions sociales réalisées
- Description des moyens mis en oeuvre

L'exercice social clos le 31/12/2020 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2019 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 121 115,42 E.

Le résultat net comptable est un excédent de 38 799,87 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 14/05/2021 par les dirigeants.

1 - Evénements significatifs et faits caractéristiques de l'exercice

La crise du Covid a empêché le déroulement dans des conditions habituels de l'activité de la fondation.

Cependant, le CA s'est réuni en Septembre et a voté les subventions accordées au titre de l'année 2020. Les conventions ont pu être signées en 2020 mais la plupart n'ont été versées qu'en 2021.

1.1 - Impact de la pandémie due au coronavirus (COVID-19)

Conformément aux principes comptables applicables en France, la pandémie de COVID-19 est un événement postérieur au 31 décembre 2019 qui ne donne pas lieu à une modification du bilan et du compte de résultat clos au 31 décembre 2019. Ainsi tous les postes du bilan et du compte de résultat sont comptabilisés et évalués sans tenir de conséquences de cet événement.

1.1.1 - Sans impact sur l'activité de l'entreprise

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cependant, cette situation n'a pas eu d'impacts majeurs sur notre activité depuis le 1er janvier 2020.

2 - Principes, règles et méthodes comptables

2.1 - Méthode générale

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

2.2 - Principales méthodes d'évaluation et de présentation

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

2.2.1 - Créances :

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

2.2.2 - Provisions pour risques et charges :

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

2.2.3 - Contributions volontaires :

Conformément au règlement comptable CRC 99-01, les contributions volontaires ont fait l'objet d'une valorisation dans les conditions suivantes :

Les contributions en travail sont valorisées aux tarifs du personnel de remplacement selon la convention collective.

Les contributions en biens et services sont valorisées pour leur coût réel soit au prix de marché. Par prudence les coûts minima ont été retenus.

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Aux comptes annuels présentée en EUROS

- Avec comptes substitués

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Immobilisations :

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
TOTAL				

3.2 - Etat des créances et charges constatées d'avance

CREANCES	Montant brut	Echéances jusqu'à 1 an	Echéances à plus d'1 an
Créances de l'actif immobilisé:			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres créances			
Créances de l'actif circulant:			
Créances usagers			
Autres créances			
Charges constatées d'avance	5 000	5 000	
TOTAL	5 000	5 000	

3.3 - Etat des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Participations ou immobilisations financières	
Produits d'exploitation	
Subventions / financements	
Autres produits à recevoir	100 000
TOTAL	100 000

ANNEXE ASSOCIATION

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Aux comptes annuels présentée en EUROS

- Avec comptes substitués

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise					
Dont générosité du public					
Ecart de réévaluation					
Dont générosité du public					
Réserves					
Dont générosité du public					
Report à nouveau	23 086				33 716
Dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	10 629				38 800
Dont générosité du public					
Situation nette	33 716				72 515
Situation nette dont générosité du public					
Fonds propres consommables					
Dont générosité du public					
Subventions d'investissement					
Dont générosité du public					
Provisions réglementées					
Dont générosité du public					
TOTAL	33 716				72 515
TOTAL dont générosité du public					

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Aux comptes annuels présentée en EUROS

- Avec comptes substitués

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

4.2 - Report à nouveau avant répartition du résultat

Nature du report à nouveau	Débit	Crédit
Report à nouveau des activités sous contrôle de tiers financeurs destinées - à l'exercice - aux exercices ultérieurs		
Report à nouveau non affecté à des activités sous contrôle de tiers financeurs		
Report à nouveau des activités propres de l'association		33 716
SOLDE		33 716

4.3 - Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	48 600	48 600		
Dettes fiscales & sociales				
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	48 600	48 600		

4.4 - Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	3 600
Dettes fiscales & sociales	
Autres dettes	
TOTAL	3 600

5 - Notes sur le compte de résultat**5.1 - Subventions de fonctionnement**

La Fondation a bénéficié du bénévolat de 2 personnes travaillant l'équivalent de 20% d'un temps plein par mois.

La valorisation de ce bénévolat, s'est faite sur une base de salaire de 1 500 euros brut et un taux de charge de 30%, soit un total de 9360 euros

6 - Autres informations

6.1 - Honoraires du commissaire au comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 1800 E.